



Déclaration préliminaire commune Second tour du CSA PJJ

Paris, 14 mars 2023

Madame la Présidente du CSA,

Toutes les organisations syndicales représentatives des personnels de la PJJ refusent de siéger à ce second tour du CSA PJJ.

En effet, lors du premier tour de ce comité social d'administration, il vous a été demandé l'ouverture de négociations sur la spécificité et la pénibilité des missions exercées à la PJJ.

L'absence de propositions en ce sens de votre part constitue une profonde marque de mépris du dialogue social qui est à l'image de ce gouvernement, sourd aux revendications des travailleuses et des travailleurs et de la rue dans un contexte social sans précédent, avec des mobilisations nationales contre le projet de réforme des retraites qui ont rassemblé notamment mardi 7 mars, plus de 3,5 millions de manifestantes et manifestants à travers le pays et le 11 mars plus d'un million de personnes.

Comme vous le savez 90% des personnes actives sont opposées à ce projet de réforme. À la PJJ, après 7 journées de mobilisation massive, le nombre de personnels en grève reste conséquent, ce qui conforte plus que jamais notre détermination.

Comme lors du CSA du jeudi 09 février, nous souhaitons soutenir, à travers nos organisations syndicales, la parole des agentes et des agents de la protection judiciaire de la jeunesse et affirmer notre refus total de cette réforme.

Cette réforme pénalisera l'ensemble des personnels, et notamment les femmes au regard du déroulé de leurs carrières.

Ce projet de loi reflète la volonté de ce gouvernement d'imposer une politique libérale qui vise à baisser les pensions et développer la capitalisation. Or, la justice sociale, et par conséquent la sauvegarde de notre système de retraites, passe par un partage des richesses.

Nous continuons d'exiger une amélioration conséquente des grilles indiciaires de l'ensemble des corps, surtout dans ce contexte d'inflation historique. Par ailleurs, nous exigeons du gouvernement une revalorisation du point d'indice pour l'ensemble de la Fonction publique et le retrait de ce projet de réforme des retraites.